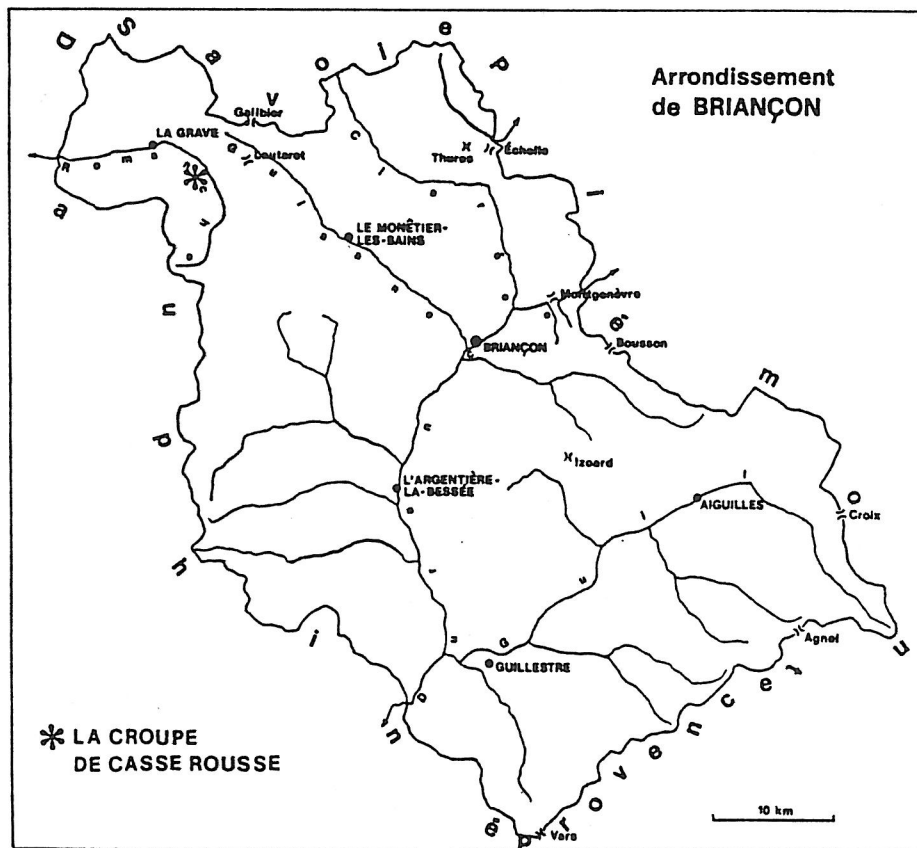


Maurizio Rossi  
Anna Gattiglia

# Fouille de sauvetage urgent à la Croupe de Casse Rousse (Villar-d'Arène, Hautes-Alpes)

en collaboration avec

Marziano Di Maio et Renato Nisbet



*Ante litteram 2*



# Antropologia Alpina



*Ante litteram*

2





Maurizio Rossi

Anna Gattiglia

**Fouille de sauvetage urgent à la  
Croupe de Casse Rousse  
(Villar-d'Arène, Hautes-Alpes)**

en collaboration avec

Marziano Di Maio et Renato Nisbet



1992

Antropologia Alpina

Torino

ROSSI, Maurizio.

Fouille de sauvetage urgent à la Croupe de Casse Rousse (Villar-d'A-rène, Hautes-Alpes).

[Di] Maurizio Rossi, Anna Gattiglia, Marziano Di Maio, Renato Nisbet.

Torino, Antropologia alpina, 1992.

27 p. ill. 29.7 cm (Ante litteram, 2).

ISBN 88-85656-07-2

1. Civiltà del bronzo - Hautes-Alpes

2. Scavi archeologici - la Croupe de

Casse Rousse I. Gattiglia, Anna II.

Di Maio, Marziano III. Nisbet, Re-

nato.

936.401

ISBN 88-85656-07-2

*Si ringrazia la Federazione delle Associazioni Industriali del Piemonte per la cortese partecipazione all'allestimento della presente pubblicazione.*

Prima edizione (testo aggiornato al 19 dicembre 1991).

Copyright © 1992 Antropologia Alpina s.d.f., Corso Tassoni 20, I-10143 Torino.

Proprietà letteraria riservata.

Qualsiasi forma di riproduzione o trasmissione, anche parziale, con qualsiasi mezzo, elettronico, meccanico, fotostatico, magnetofonico o altro, e qualsiasi forma di utilizzazione in contesto pubblico sono consentite esclusivamente a fini scientifici, didattici e critici e solo dietro autorizzazione scritta dell'editore. Esse restano comunque subordinate alla menzione completa dei seguenti dati: cognome e nome degli autori, titolo dell'opera, luogo e data di edizione, nome dell'editore; nonché alla fornitura gratuita di una copia di ogni eventuale prodotto in cui l'opera sia stata, anche parzialmente, riprodotta.

Qualsiasi forma di utilizzazione remunerativa di quanto eventualmente concesso è tassativamente vietata ai sensi della l. 22 aprile 1941, n. 633, e successive modificazioni, e degli artt. 2575-2582 del Codice Civile.

Tranne quando diversamente indicato, le illustrazioni si devono agli autori.

## *Table des matières*

p.	7	Avant-propos
		Localisation
	8	Accès
	9	Conditions générales du site
	10	Problématique
	12	Dates et participants
		Surface de la fouille
	13	Méthode de fouille et déroulement des travaux
	17	Description des sédiments et stratigraphie
	18	Laboratoire
	19	Pièces
	21	Analyses anthracologiques préliminaires
	24	Chronologie
		Interprétation
	26	Perspectives de la recherche
	27	Bibliographie



# Fouille de sauvetage urgent à la Croupe de Casse Rousse (Villar-d'Arène, Hautes-Alpes)

**Maurizio Rossi et Anna Gattiglia**

*Antropologia Alpina, Corso Tassoni 20, I-10143 Torino*

en collaboration avec

**Marziano Di Maio et Renato Nisbet**

---

## **Avant-propos<sup>1</sup>**

En 1990 les travaux de prospection - inventaire archéologiques de l'arrondissement de Briançon ont permis d'individer la position précise de la «cachette de fondeur» dite de Casse Rousse<sup>2</sup> et d'y attribuer plus correctement une nouvelle appellation: la Croupe de Casse Rousse<sup>3</sup>.

Dans ses phases préliminaires, la prospection archéologique ne comporte que des sondages limités, et seulement en conditions particulières. A côté d'un remarquable intérêt d'un point de vue strictement scientifique, dans le cas de la Croupe de Casse Rousse on avait d'ailleurs la nécessité prioritaire d'assurer la conser-

vation des matériaux archéologiques que les eaux de ruissellement pouvaient disperser. Cette considération a été déterminante dans la décision d'effectuer une fouille de sauvetage urgent en 1991.

## **Localisation**

La Croupe de Casse Rousse correspond à la partie basse de la dorsale qui descend du Bec de l'Homme (3.454 m) en direction Ouest-Est, jusqu'au confluent du Torrent de l'Homme (alimenté par le glacier homonyme) avec la Romanche. Elle se trouve donc sur le versant gauche de la haute vallée de la Romanche, en amont du hameau du Pied

du Col (1.706 m) et en vue du Col du Lautaret (2.058 m), et fait partie du territoire de la commune de Villar-d'Arène (canton de la Grave, arrondissement de Briançon).

Le site archéologique est placé sur une étroite terrasse inclinée, à 2.070 m d'altitude, au sommet d'une raide paroi verticale recouverte de lichens jaunes, dominant la Casse Rousse proprement dite (géomorphonyme signifiant 'clapier rouge'); ses coordonnées UTM sont les suivantes: 32TKQ92328864.

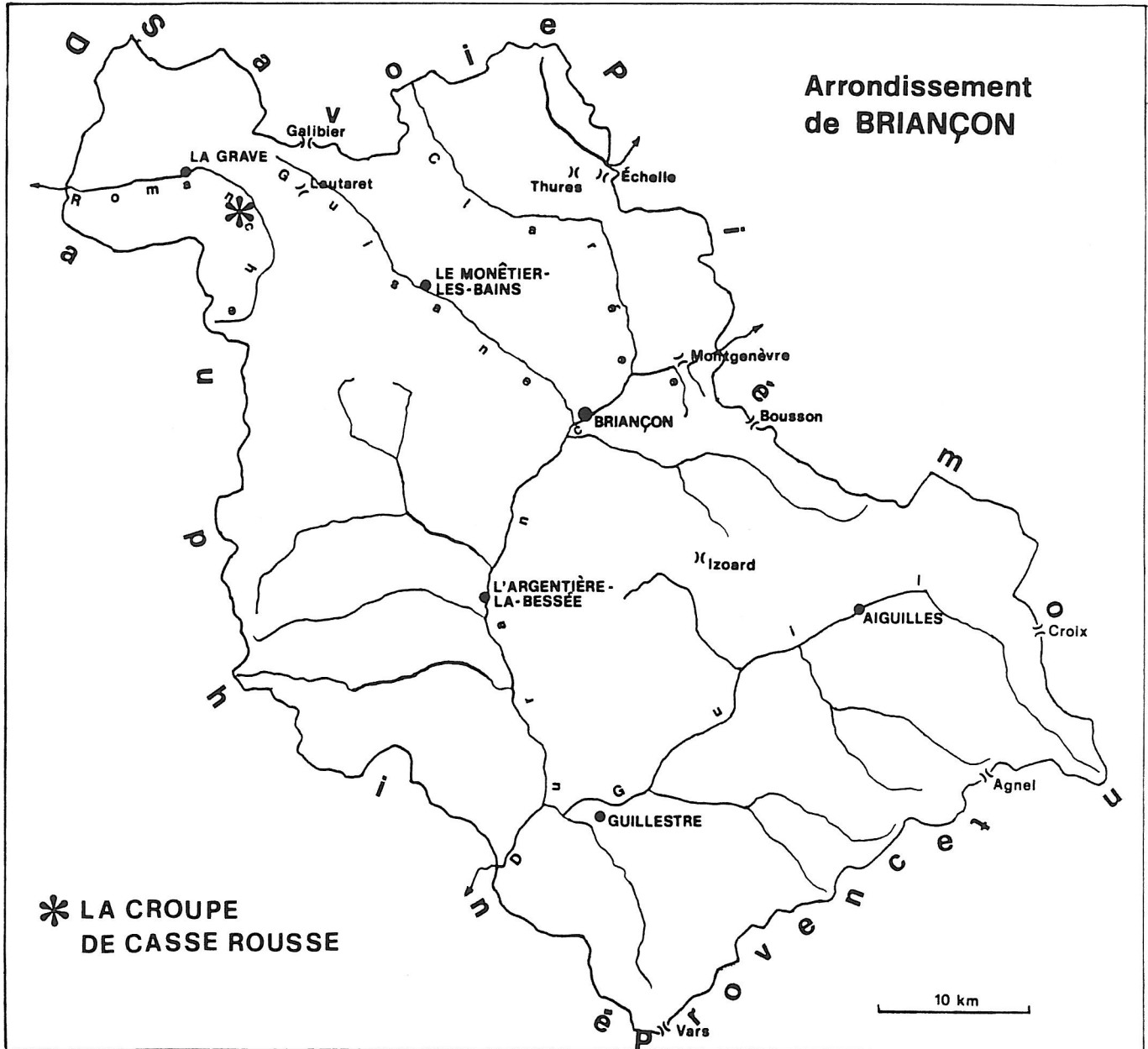
Le site est compris dans la zone périphérique du Parc National des Écrins, assez près de la limite de la zone centrale, qui entoure ici entièrement la haute vallée de la Romanche<sup>4</sup>.

1 Projet de recherche «Archéologie des Hautes-Alpes», texte n° 17.

2 A. BATAILLE, 1964; J.-C. COURTOIS 1966; 1968; A. BOCQUET, M.-C. LEBASCLE, 1983, pp. 35, 75, 92-96.

3 Cf. M. ROSSI, A. GATTIGLIA, A. FAZIO, S. LIBERTINI, L. VASCHETTI, M. DI MAIO, B. VIGNA, 1990, p. 26, d'après P.-L. ROUSSET, 1990.

4 INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL, 1985; R. MARTIN, 1991, p. 2.



Le terrain appartient à la commune de Villar-d'Arène (section I, feuille 1, parcelle 13 du cadastre dressé en 1810, édition à jour 1987, carte à l'échelle 1:5.000).

### Accès

En dépit de son altitude absolue assez modérée (2.070 m) et du dénivellement modeste par rapport au fond de la vallée (400 m), l'accès au

site archéologique de la Croupe de Casse Rousse est relativement difficile et pénible.

On arrive en voiture jusqu'au bout de la route irrégulièrement entretenue qui passe la Romanche au Pont des Brebis.

A partir d'ici (1.670 m) on monte à pied, en parcourant un sentier assez évanescent qui traverse diagonalement la Casse Rousse en direction

Nord-Sud. Ensuite, lorsque l'on arrive à la limite entre la Casse Rousse et l'éboulis successif (cette limite est très évidente en raison de la différence de couleur, du moment que la Casse Rousse, comme l'on a déjà écrit, est rouge, alors que l'éboulis successif est gris), il faut gagner le pied de la paroi rocheuse à l'Ouest du sentier. On emprunte le sentier herbeux qui longe la base de la paroi jusqu'à un



**Localisation du site** le long de la dorsale orientale du Bec de l'Homme, dans le massif de la Meije; sur le fond le Pic Gaspard (3.881 m) avec ses glaciers.

étroit couloir rocheux qui permet, par une petite escalade, de parvenir en amont de la paroi rocheuse. Ensuite, afin d'éviter de passer au pied d'une paroi rocheuse instable

que l'on rencontre si l'on tourne à droite, on suit un deuxième couloir à gauche, qui aboutit dans un pré directement en contrebas du site archéologique, où l'on par-

vient par un escalier rocheux à partir du sommet du pré.

On ne devra, en aucun cas, parcourir ce chemin sans des chaussures de montagne, ou pendant un orage, ou en présence de neige.

### Conditions générales du site

Il faut d'abord souligner «le caractère alpin, montagnard», de ce site, «où l'on ne peut arriver qu'à la suite de petites escalades, dans un endroit assez élevé, isolé et sauvage, qui n'est pas situé dans un territoire d'alpage, mais dans un domaine rocheux, où se pratiquait la seule chasse»<sup>5</sup>.

Le milieu géographique est donc plutôt rude, caractérisé par des surfaces rocheuses compactes de granite migmatitique de la zone dauphinoise<sup>6</sup>, avec des parois et de raides escarpements où l'érosion glaciaire et atmosphérique n'a laissé à la végétation qu'un sol assez mince. Le développement du manteau végétal est d'ailleurs conditionné par l'altitude, l'exposition au Nord-Est, les avalanches et le voisinage des glaciers.

Le versant en question présente en bas une série de vastes cônes d'éboulis, plus fins vers le Pied du Col, très grossiers dans la partie Sud. Les dépôts colluviaux ont favorisé par endroits la constitution de sols en mesure de permettre la formation de prairies, alors que le bois ne semble pas pouvoir dépasser les

<sup>5</sup> P.-L. ROUSSET, 1991.

<sup>6</sup> J.-C. BARFÉTY, R. BARBIER, 1976, pp. 11, 30, et carte.





L'étroite terrasse occupée par le site archéologique vue de l'Ouest; sur le fond la Montagne des Agneaux (3.664 m) avec ses glaciers.

1.800-1.900 m d'altitude, en raison de la minceur du sol et des avalanches. Dans un point, où le substrat rocheux affleure entre les éboulis, M. Pierre Rostan a individué un filon de chalcopyrite.

Dans la partie haute, à côté de nombreuses espèces herbacées, le versant est colonisé surtout par le petit genévrier et le verne. Les surfaces rocheuses, qui de loin paraissent nues et unies, sont en réalité riches en fractures, gradins, ruptures de pente, lieux abrités et petits puys, où se sont accumulés des dépôts détritiques minéraux et végétaux

provenant des pentes en amont.

### Problématique

Après la fouille occasionnelle menée en 1962 par des chasseurs de la Grave (Mestrallet *et al.*), qui avait abouti à la découverte de plus de soixante-dix objets et fragments d'objets en bronze de l'âge du bronze final II-III, déjà publiés<sup>7</sup>, l'excavation n'avait pas été rebouchée, en restant ouverte.

En 1975 à peu près, un touriste parisien équipé d'un dé-

tecteur à métaux y avait retrouvé seize autres fragments d'objets en bronze, heureusement récupérés (à l'exception d'un «bouton») par M. Paul-Louis Rousset, guide de montagne à la Grave, auquel on doit aussi l'indication du lieu précis des découvertes.

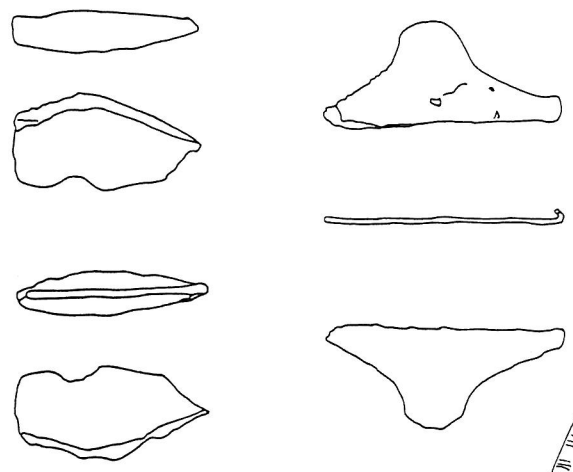
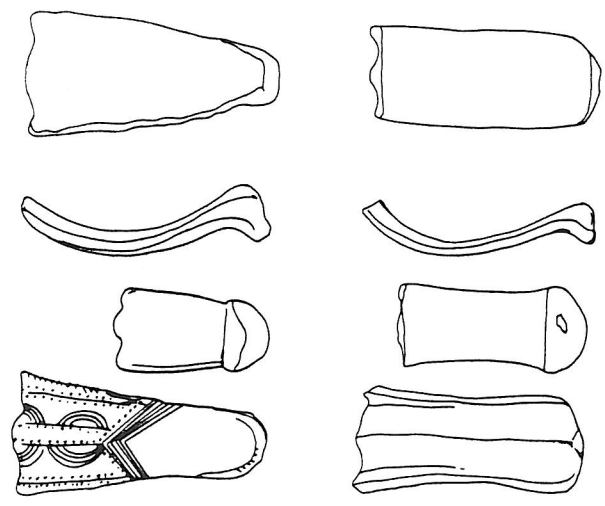
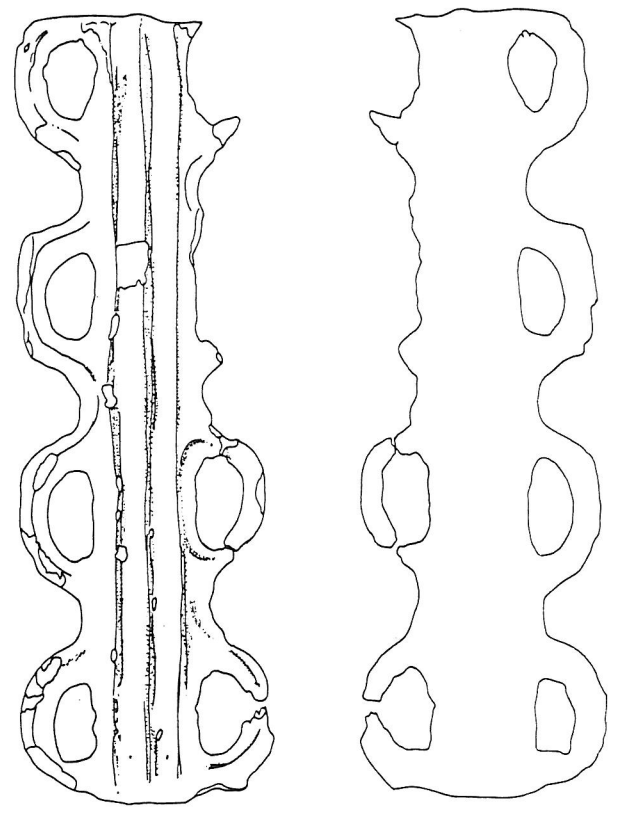
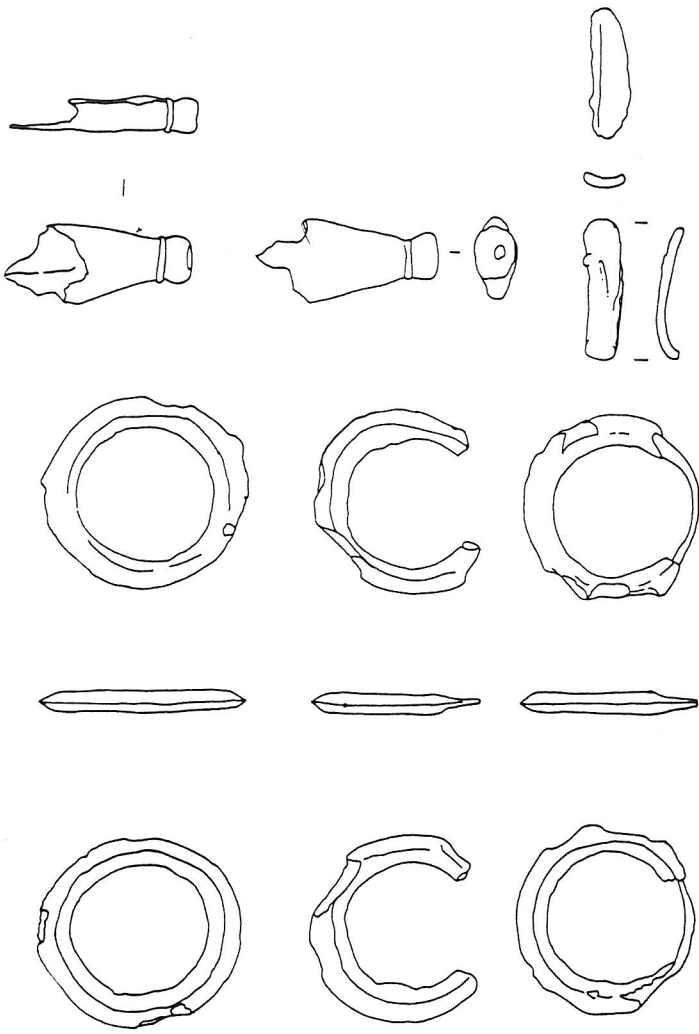
La liste des bronzes retrouvés en 1975 comprend 1 fragment d'épingle, 4 fragments de bracelets, 1 fragment de



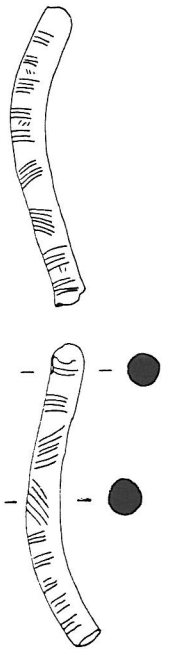
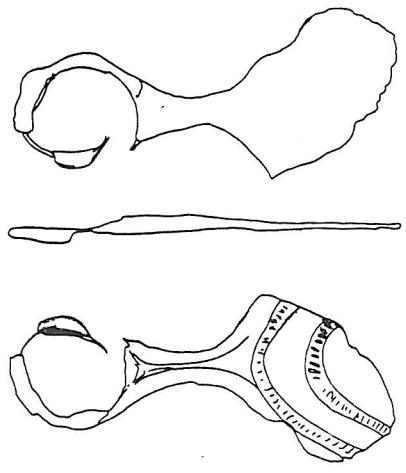
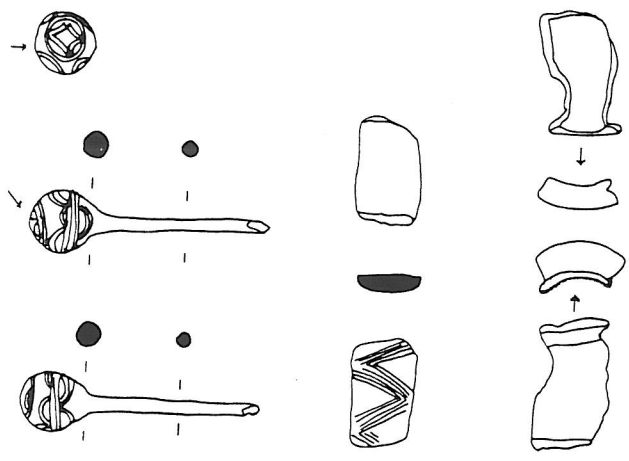
**Objets en bronze provenant des fouilles irrégulières 1975** (dessins par Anna Gattiglia).

7 A. BATAILLE, 1964; J.-C. COURTOIS, 1966; 1968; A. BOCQUET, M.-C. LEBASCLE, 1983, pp. 35, 75, 92-96.





5 cm



tige, 1 fragment de tôle, 1 barrette plate avec 4 anneaux de chaque côté, 1 fragment de pendeloque, 3 anneaux, 1 fragment de hache ou de saumon, 1 fragment de bouterolle ou de pendeloque, 1 petit fragment d'un objet à déterminer (fibule?) et 1 «bouton»<sup>8</sup>.

Selon M. Rousset, lorsque le fouilleur clandestin avait interrompu ses recherches, le détecteur à métaux était encore actif. En 1990, en constatant que l'excavation était toujours ouverte<sup>9</sup>, tout près d'un escarpement, et que les eaux de ruissellement pouvaient facilement disperser les objets éventuellement encore en place, on a jugé opportun de proposer une fouille de sauvetage pour l'année suivante.

Le but déclaré de cette intervention était tout simplement de récupérer les objets en bronze encore en place, observer la stratigraphie et reboucher la fouille ancienne. Du moment que le site n'avait donné que des bronzes, rien laissait supposer qu'il s'agissait de quelque chose de plus qu'une cachette improvisée d'objets que le propriétaire avait été ensuite dans l'impossibilité de récupérer. Comme l'on verra ensuite, les résultats de la fouille 1991 permettent au contraire de proposer une interprétation différente.

### Dates et participants

La partie principale de la campagne a eu lieu entre le 8 et le 18 août, mais a été précé-

dée par une journée de travail, le 20 juillet, au cours de l'annuelle campagne de prospection - inventaire archéologiques de l'arrondissement de Briançon<sup>10</sup>, et a été suivie par une brève visite le 21 septembre.

L'équipe qui a effectué la fouille se composait de Maurizio Rossi et Anna Gattiglia (Antropologia Alpina, Corso Tassoni 20, 10143 Torino), Marziano Di Maio (Via Cibrario 55, 10143 Torino), Sandro Libertini (Via Lambro 15, 20052 Monza), Elena et Wolfgang Politi (Via De Gasperi L a t e r a l e , 20040 Carnate). Giuseppe Zucco (Via Caudana 173, 10090 Castiglione Torinese) a participé aux travaux topographiques préliminaires. Pierre Rostan (Bureau d'Études Géologiques, Les Aubergeries, 05380 Châteauroux-les-Alpes) a soigné les aspects géologiques et sédimentologiques.

Le chantier a été amicalement visité par M. Paul-Louis Rousset, ac-

compagné de sa famille. Les activités des archéologues, visibles de la route nationale du Col du Lautaret (N 91) en dépit de la position écartée du site, ont enfin attiré un gardien du Parc National des Écrins, qui a visité la fouille deux fois.

### Surface de la fouille

L'extension fouillée en 1991, qui correspond pour une grande partie à l'emplacement des travaux irréguliers, est d'environ 7 m<sup>2</sup> (4.1 x 1.7 m<sup>2</sup>).



**Le chantier de fouille 1991 vu de l'Ouest.**

8 M. Rossi, 1990, pp. 40-41.

9 Cf. M. ROSSI, A. GATTIGLIA, A. FAZIO, S. LIBERTINI, L. VASCHETTI, M. DI MAIO, B. VIGNA, 1990, p. 25.

10 Cf. M. ROSSI, A. GATTIGLIA, A. FAZIO, L. VASCHETTI, M. DI MAIO, 1992.

D'après les résultats de la campagne 1991 on peut d'ailleurs penser que la surface topographique du gisement soit d'environ 100 m<sup>2</sup>.

### Méthode de fouille et déroulement des travaux

Au cours de la visite préliminaire effectuée le 20 juillet 1991, on a constitué un réseau de points fixés sur les rochers limitant la petite terrasse occupée par le site, par trilatération, avec le mesurage direct des distances par ruban millimétré en acier et restitution graphique à l'échelle 1:50. A ce réseau on a ensuite appuyé les relevés de détail à l'échelle 1:10. Pendant ces travaux on a récupéré deux fragments d'anneaux et la pointe d'un ciseau en bronze qui avaient été mis au jour par les eaux de

ruissellement, évidemment successivement à la visite du site effectuée au cours de la campagne de prospection-inventaire archéologiques de 1990 (26 juillet 1990). Cela confirmait préalablement l'exactitude des indications fournies par M. Paul-Louis Rousset.

Après une première journée entièrement consacrée au transport de l'équipement de Turin à la Croupe de Casse Rousse et à l'installation du chantier, ce dernier a fonctionné sans interruption du 9 au 17 août, alors que la dernière journée de la campagne a été occupée par le démantèlement et le retour.

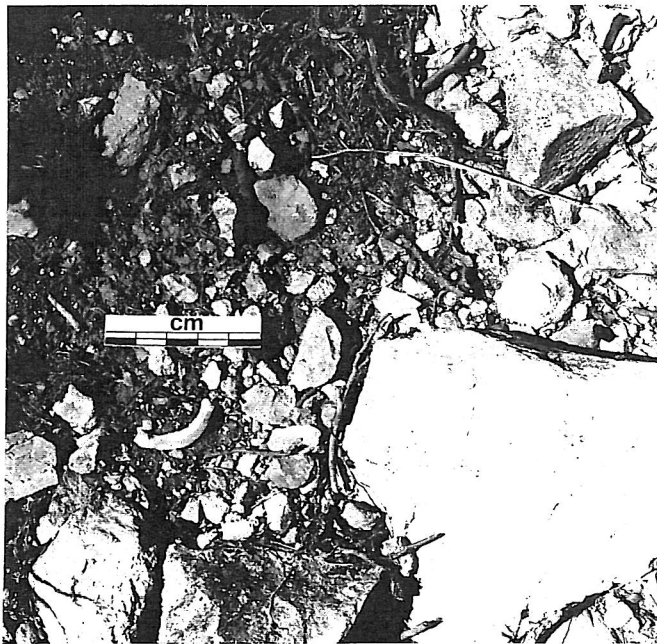
Le camp de base a été installé dans le camping municipal de Villar-d'Arène, à La Lochette, ce qui a considérablement diminué le poids et la quantité de l'équipement à

monter à la Croupe de Casse Rousse, mais a aussi comporté la nécessité de parcourir tous les jours le chemin dont on parle aux pages 8-9.

La fouille a été menée de façon à régulariser tout d'abord l'excavation ancienne (décapages 11-14) et a été ensuite élargie vers l'amont, dans des couches non perturbées par les fouilleurs irréguliers (décapages 16-18, 20-21, 24), bien que parfois traversées (décapages 19, 26) par le refuge (23) de la marmotte dont l'activité est en définitive à l'origine de la découverte du site<sup>11</sup>. En même temps, la fouille a été élargie aussi vers l'aval, jusqu'au bord de l'escarpement limitant la terrasse, dans des couches elles aussi perturbées par les travaux irréguliers (décapages 22 et 25).

En dehors des blocs et des cailloux envisagés séparément, la totalité des sédiments emportés a été tamisée à sec (le manque d'eau empêchant de faire autrement) par deux séries de tamis à mailles de 8, 4 et 2 mm respectivement. Afin d'épargner du temps, on a renoncé à effectuer le tri sur le chantier et toutes les fractions sédimentaires résultantes du tamisage ont été transportées à Turin, où le tri a été effectué en laboratoire, dans les semaines successives à la fin de la fouille.

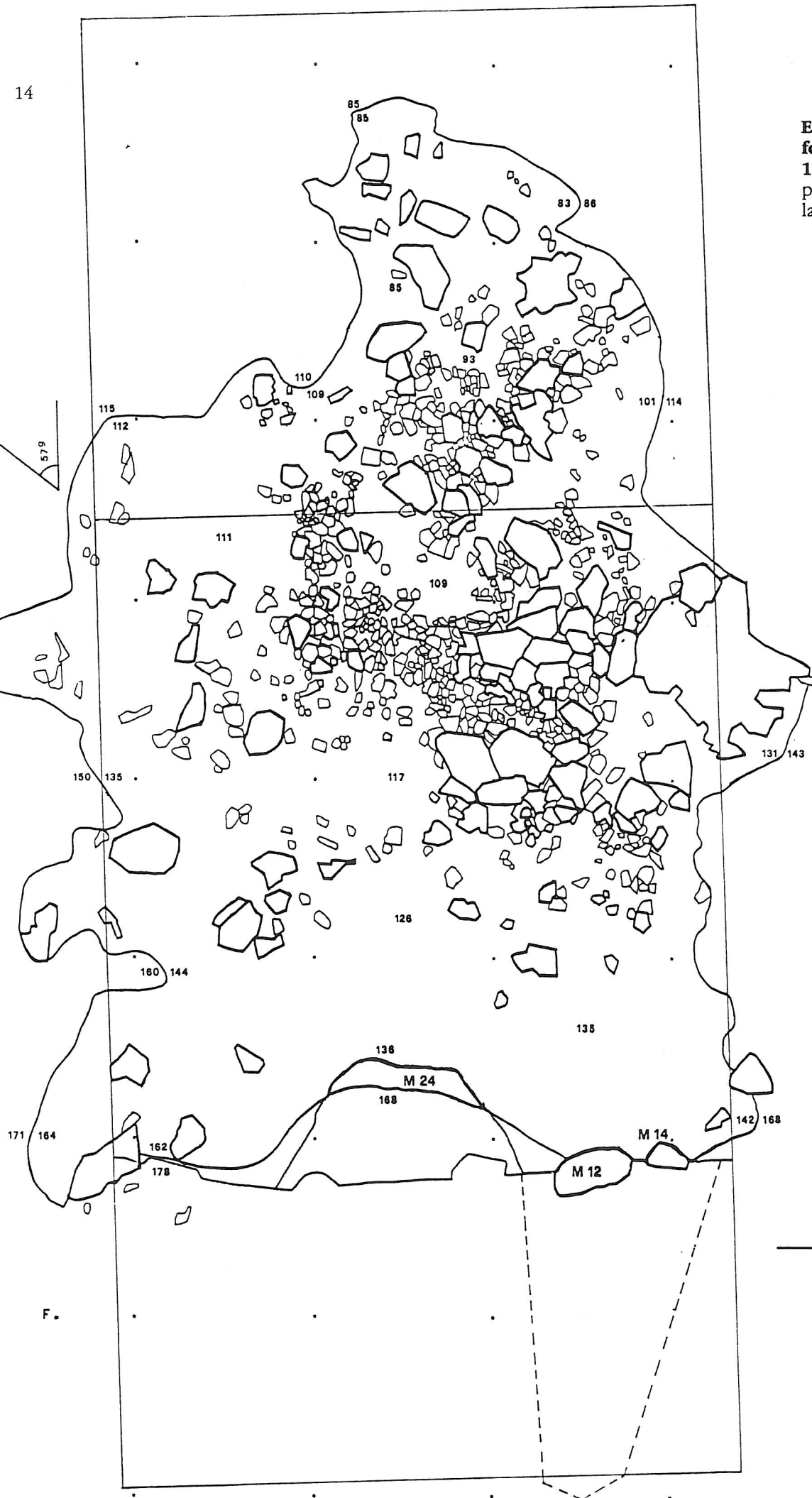
Le manque d'un détecteur à métaux a malheureusement empêché d'essayer de récupérer les bronzes qui avaient probablement été transportés par les eaux de ruissellement entre les pierres et le gazon le



Fragment d'anneau en bronze mis au jour au printemps par les eaux de ruissellement, avant le début de la campagne 1991.

**Extension des fouilles irrégulières 1962 et 1975 par rapport au périmètre de la fouille 1991.**

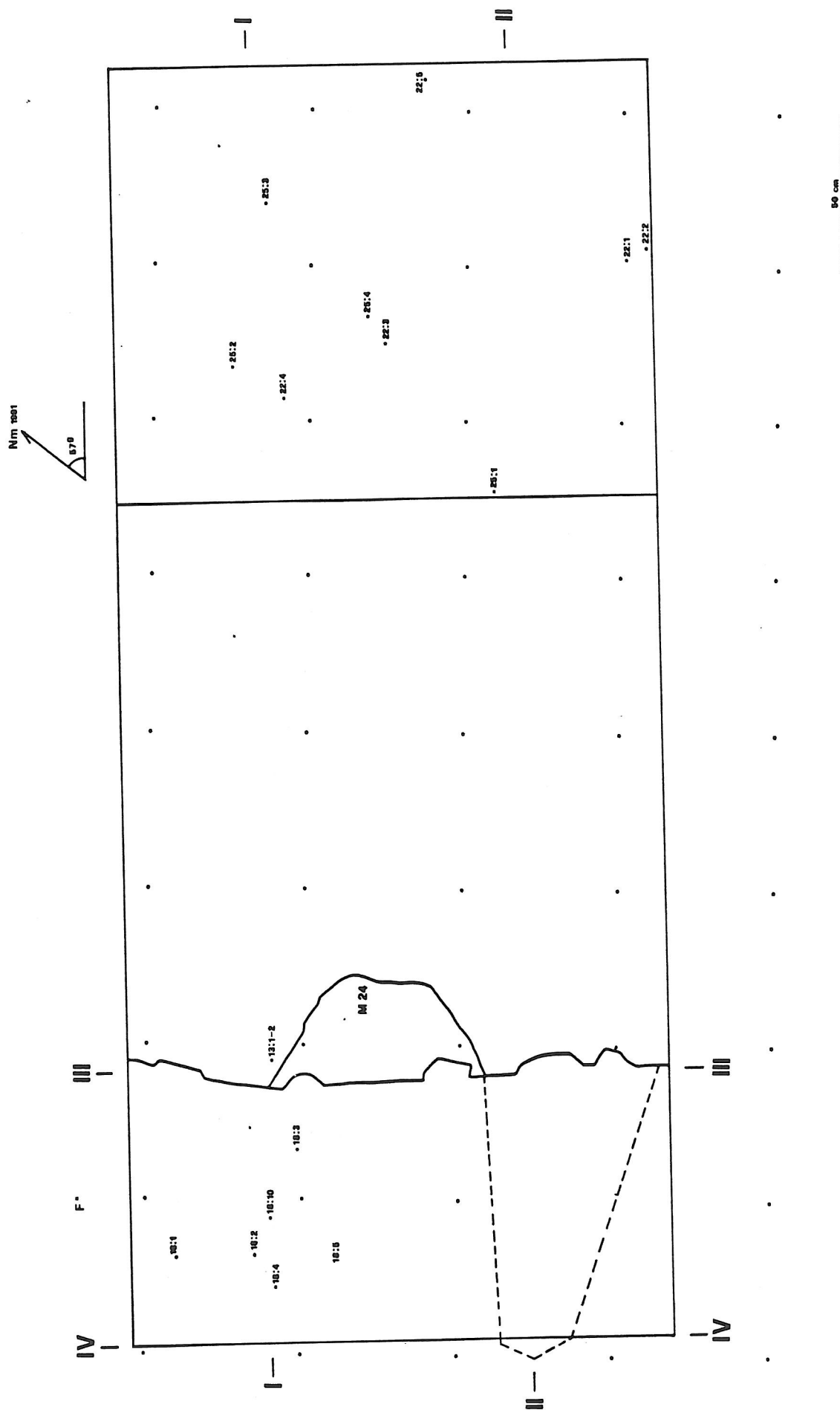
N/m 1991  
57.9



50 cm

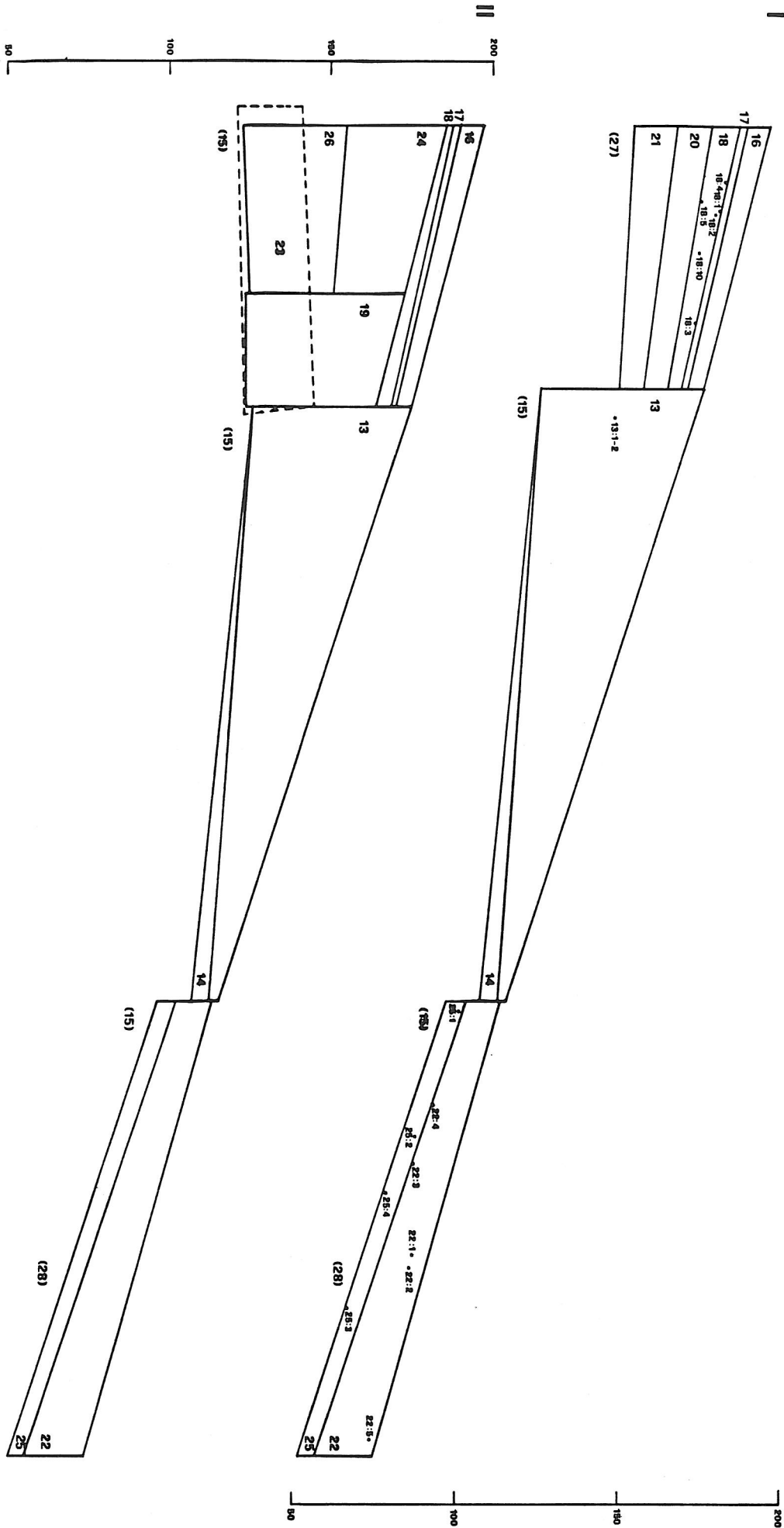
G.

F.



G. 200

Plan fondamental de la fouille 1991, avec l'emplacement des coupes I-IV et des matériaux archéologiques retrouvés en place.



**Stratigraphie schématique du gisement:** coupes I et II, avec l'emplacement des matériaux archéologiques retrouvés en place.

long de l'escarpement en aval du site.

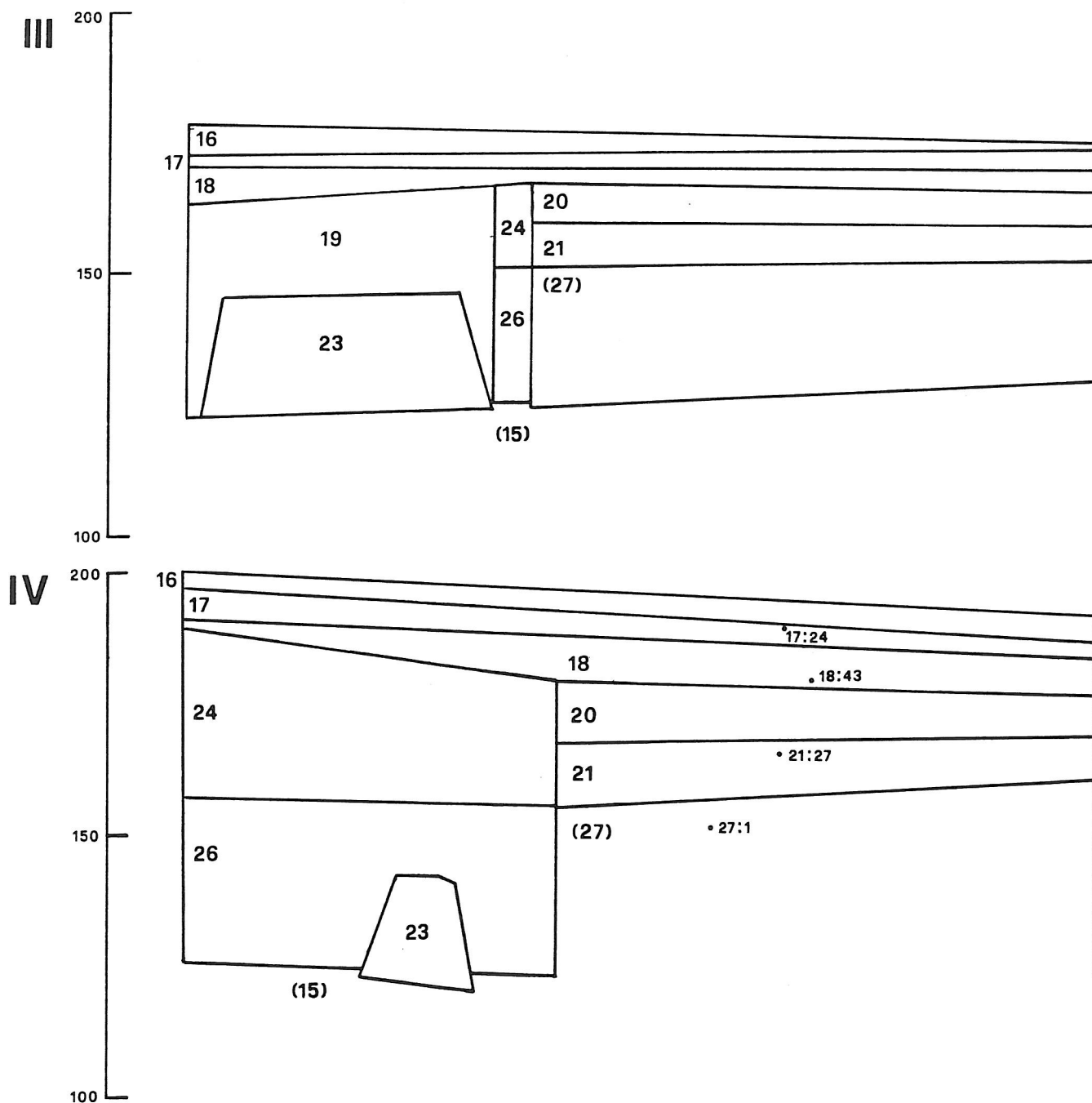
A la fin des travaux sur le terrain, la fouille a été entièrement rebouchée.

La brève visite du 21 septembre 1991, enfin, a été consacrée au prélèvement d'échantillons non perturbés

pour les analyses polliniques et sédimentologiques et à l'observation des environs du site du point de vue géologique et minier par M. Pierre Rostan.

### Description des sédiments et stratigraphie

Pour chaque décapage on a rempli une fiche descriptive. La stratigraphie du gisement mise au jour jusqu'à présent est d'ailleurs très simple, avec



**Stratigraphie schématique du gisement:** coupes III et IV, cette dernière avec l'emplacement des prélèvements polliniques.





**Détail du secteur Sud de la fouille après le décapage 17: les punaises délimitent trois aréoles à haute concentration de charbons de bois.**

une seule couche archéologique, uniformément superposée à une couche stérile. La limite entre les deux est très nette.

La couche archéologique, juste au dessous de l'humus superficiel (décapage 16), correspond à l'ensemble des décapages 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25 et à la partie supérieure du décapage par lequel on a régularisé les parois de la fouille irrégulière (13). Elle est constituée par un terrain à la matrice incohérente, brune, très riche en matière organique d'origine végétale, maintenu en place par l'épais et profond réseau constitué par les racines de la couverture

herbeuse. Le squelette, très abondant, est caractérisé surtout par la présence de cailloux et blocs ultradécimétriques peu émoussés. Les matériaux archéologiques sont irrégulièrement mêlés au terrain et aux pierres. Les blocs et les cailloux ne sont jamais superposés ou en connexion entre eux et ne forment pas des structures de quelque sorte.

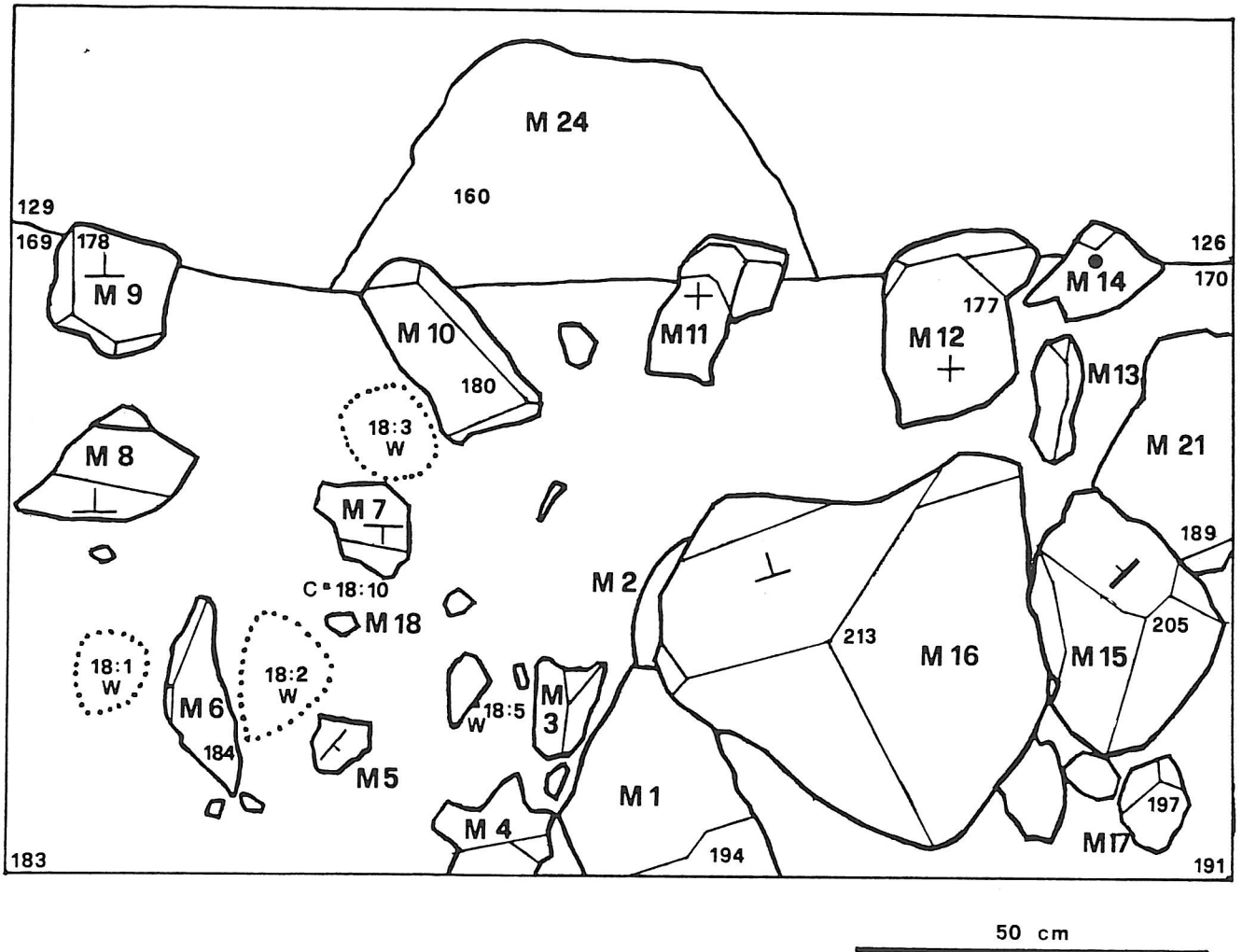
La couche affleurant uniformément au dessous du niveau archéologique correspond à l'ensemble des décapages 15, 26, 27 et à la partie inférieure du décapage 13. Elle est constituée par un terrain à l'hétérométrie marquée, à matrice incohérente, jaune, tout à

fait dépourvue de matière organique. Le squelette, très abondant, est caractérisé par des cailloux (pour la plupart décimétriques) et des graviers peu émoussés. Les matériaux archéologiques y sont complètement absents. Il s'agit probablement d'un amas morainique de l'âge glaciaire tardif.

### **Laboratoire**

Les matériaux récupérés comprennent des bronzes, scories, perles en pâte de verre, tessons, morceaux de terre cuite, charbons de bois, graines, fruits et peut-être os carbonisés. La plupart, y





**Relevé de détail** (échelle 1:10) **du toit du décapage 18**: entre les trois aréoles à haute concentration de charbons de bois (18:1, 18:2, 18:3) on a retrouvé un tesson de céramique (18:10).

comprise la totalité des scories et des graines carbonisées, a été récupérée en laboratoire, grâce au tri analytique des sédiments résultants du tamisage effectué en chantier de fouille.

L'immersion de quelques scories dans une solution d'acide oxalique a permis d'observer de minces fils rouges. La continuation des analyses permettra tout probablement d'y reconnaître du cuivre.

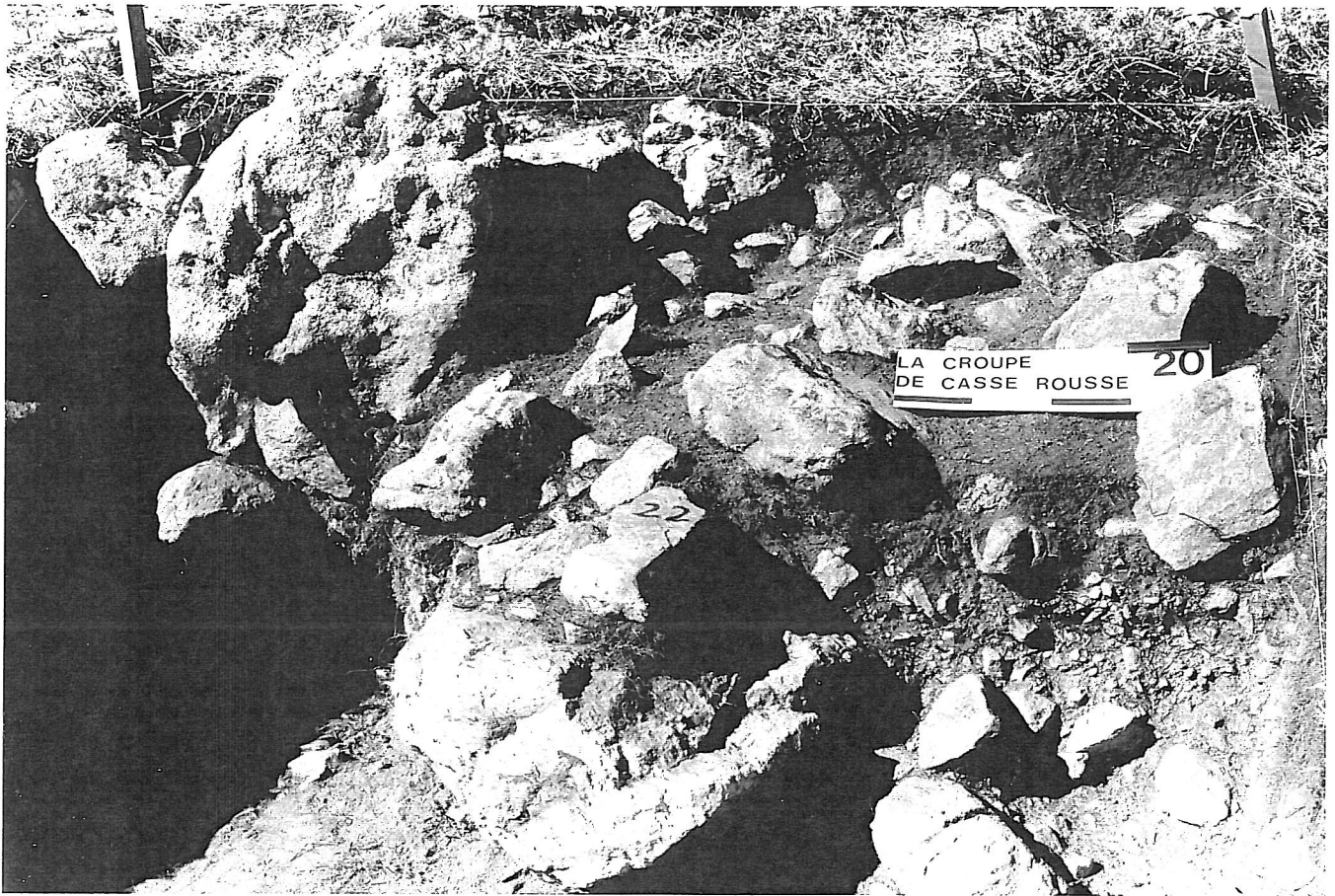
Actuellement, les matériaux paléobotaniques (pour la plupart charbons de bois et graines carbonisées) et fauniques sont à l'étude par M. Renato Nisbet (Via Coppieri 29, 10066 Torre Pellice), spécialiste de cette matière.

Des analyses granulométriques sont également en cours par M. Pierre Rostan (Bureau d'Études Géologiques, Châteauroux-les-Alpes).

### Pièces

Les pièces n'étaient pas en position primaire, mais provenaient probablement d'une distance de quelques m en amont: elles sont en général assez abîmées (charbons fracturés par les racines, céramique et terre cuite corrodées par les acides de l'humus), mais non roulées (tessons qui se rattachent, bronzes fragiles cassés seulement *ab antiquo*, scories à pointes aiguës)<sup>12</sup>.

12 Cf. T. MANNONI, 1970, p. 53.



Détail du secteur Sud de la fouille après le décapage 19: au bas de la coupe on voit la limite entre la couche archéologique brune et la couche stérile jaune.

Les bronzes sont fragmentaires et plus petits, en moyenne, que les objets et fragments provenant des fouilles irrégulières. Ils sont pour la plupart réalisés avec un alliage de mauvaise qualité, qui a tendance à s'émietter.

Les scories ont l'aspect de petites gouttes solidifiées et portent parfois l'empreinte de la surface (sol ou bois) sur laquelle elles sont tombées avant de se refroidir.

Les deux perles en pâte de verre peuvent appartenir au même collier.

Les tessons appartiennent à deux pots différents tout au moins, dont l'un à bord éver-

sé, lèvre oblique (diamètre maximum 18 cm), parois convexes, pâte brune, assez fine, lissée et engobée à l'extérieur et à l'intérieur, l'autre à bord éversé, lèvre biseautée, fond plat (diamètre maximum 12 cm), pâte fine, lissée extérieurement.

Certains morceaux de terre cuite (à vrai dire peu cuite) semblent le résultat de la cuisson involontaire d'une couche de terre, due peut-être à la proximité d'un foyer. On ne peut pas exclure qu'il s'agisse de céramique très grossière ou d'un matériel réfractaire.

Les bois carbonisés dont on a déjà déterminé l'essence

sont de conifères. Bien que très nombreux, ils n'identifient pas un véritable foyer: il s'agit plutôt des charbons épars qui se dispersent normalement autour d'un foyer.

Les graines de plantes cultivées (*Hordeum vulgare* L., variété vêtue, *Triticum dicoccum* Schrank et *Lens culinaris* Med. déjà déterminés) et les fruits (*Sambucus* sp.) étaient destinés à l'alimentation et ont certainement été introduits d'en bas, du moment qu'ils appartiennent à des espèces qui ne pourraient pas pousser dans la situation écologique de la Croupe.

## Analyses anthracologiques préliminaires

Un petit nombre des échantillons carbonisés que M. Maurizio Rossi m'a confiés au courant du mois de novembre 1991 a été analysé au microscope pour déterminer l'espèce végétale représentée et en tirer, si possible, quelques indications paléoécologiques.

Il faut d'abord souligner que l'analyse a été conduite sur un nombre très limité de pièces carbonisées et, par conséquent, il faudra attendre une étude plus complète pour en tirer des conclusions attendibles.

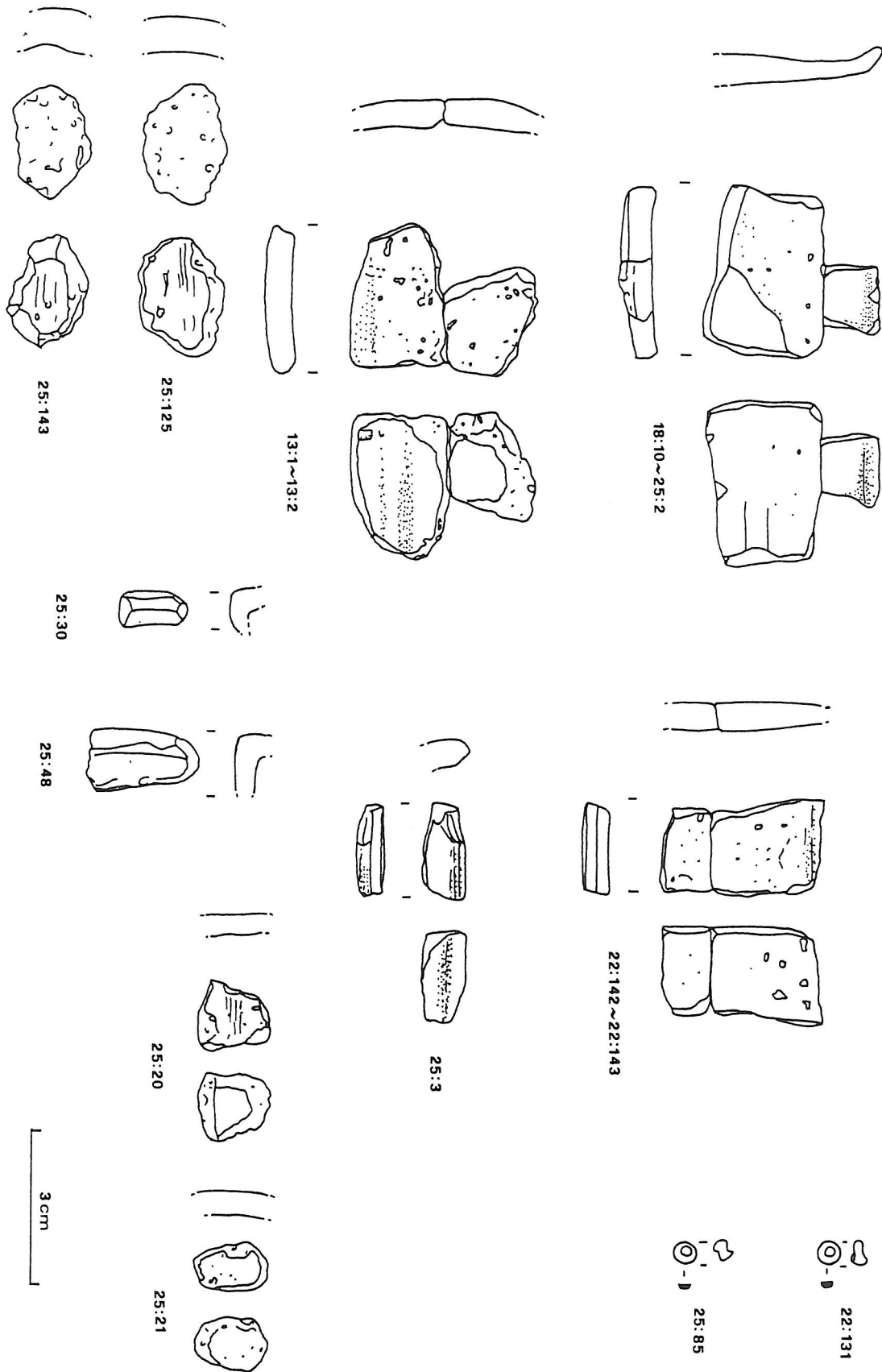
Les résultats obtenus à ce moment sont ici résumés.

- [18:40]. Trois fragments carbonisés de bois homoxyle (conifères). En plan transversal sont visibles des canaux résinifères avec cellules sécrétrices. Le passage entre bois initial et bois final est plutôt brusque. En plan radial sont visibles des ponctuations aérolées picéoïdes dans les champs de croisement. Sur la face radiale des trachéides sont présentes en majorité des ponctuations aérolées unisériées, parfois bisériées. On considère ces caractères anatomiques comme typiques du Mélèze (*Larix decidua* Mil.) ou de l'Épicéa (*Picea abies* Karsten) sans pouvoir différencier les deux espèces.
- [18:41]. Une graine d'Orge (*Hordeum vulgare* L., variété vêtue). Longueur 5.1 mm; largeur 2.8 mm; épaisseur 2.3 mm.
- [18:12]. Six graines d'Orge (*Hordeum vulgare* L., variété vêtue). Une d'elles, entière, a les dimensions suivantes: 4.9 mm, 2.5 mm, 2.2 mm. Deux graines de céréales (*Cerealia*), indéterminables à cause du mauvais état de conservation.
- [18:39]. Une graine de Lentille (*Lens culinaris* Med.). Dimensions: 2.6 mm, 2.7 mm, 1.6 mm.
- [18:11]. Sept fragments de charbons de *Picea/Larix*.
- [18:18]. *Hordeum vulgare*, forme vêtue. Dimensions: 4.0 mm (cassé), 2.4 mm, 1.8 mm. Une graine de cf. *Hordeum vulgare*, très déformée au cours de la carbonisation. Une graine de blé (cf. *Triticum dicoccum* Schrank, blé amidonnier). La forme de la graine, au profil dorsal régulièrement bombé, ressemble à l'amidonnier plutôt que au froment. D'ailleurs, toute détermination demeure problématique sans d'autres éléments d'épi ou d'épillets. Dimensions: 5.1 mm, 2.7 mm, 2.1 mm.
- [18:9]. Neuf fragments de *Picea/Larix*.  
*Hordeum vulgare* (vêtu), une graine cassée.  
*Hordeum/Triticum*, une graine déformée et cassée.  
Une graine de *Hordeum vulgare* (vêtu), dimensions 5.2 mm, 2.8 mm, 2.4 mm.
- [18:5]. Sept fragments de *Picea/Larix*.
- [22:71]. Sept fragments de *Picea/Larix*.
- [22:22]. *Sambucus sp.*, Sureau, un noyau.
- [22:41]. Trois graines d'Orge (*Hordeum vulgare*, variété vêtue).

### Observations préliminaires

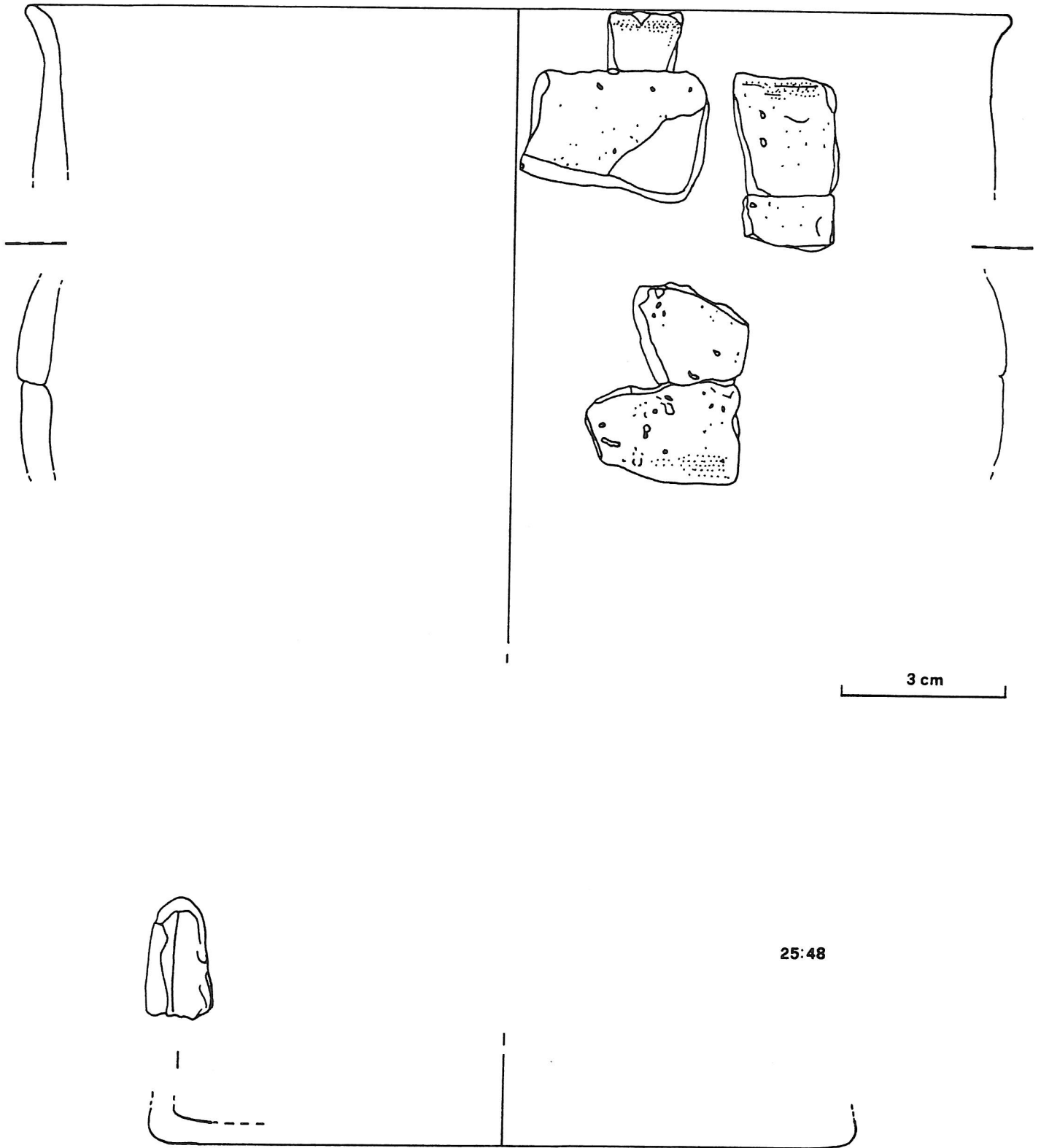
On remarque la présence d'un niveau forestier typiquement alpin caractérisé par la présence (100% des déterminations) de Conifères. Il faut souligner la présence de restes agricoles (Blé, Orge, Lentille), probablement non locaux, et d'éléments de cueillette dans un bois de feuillus (Sureau).

Renato Nisbet

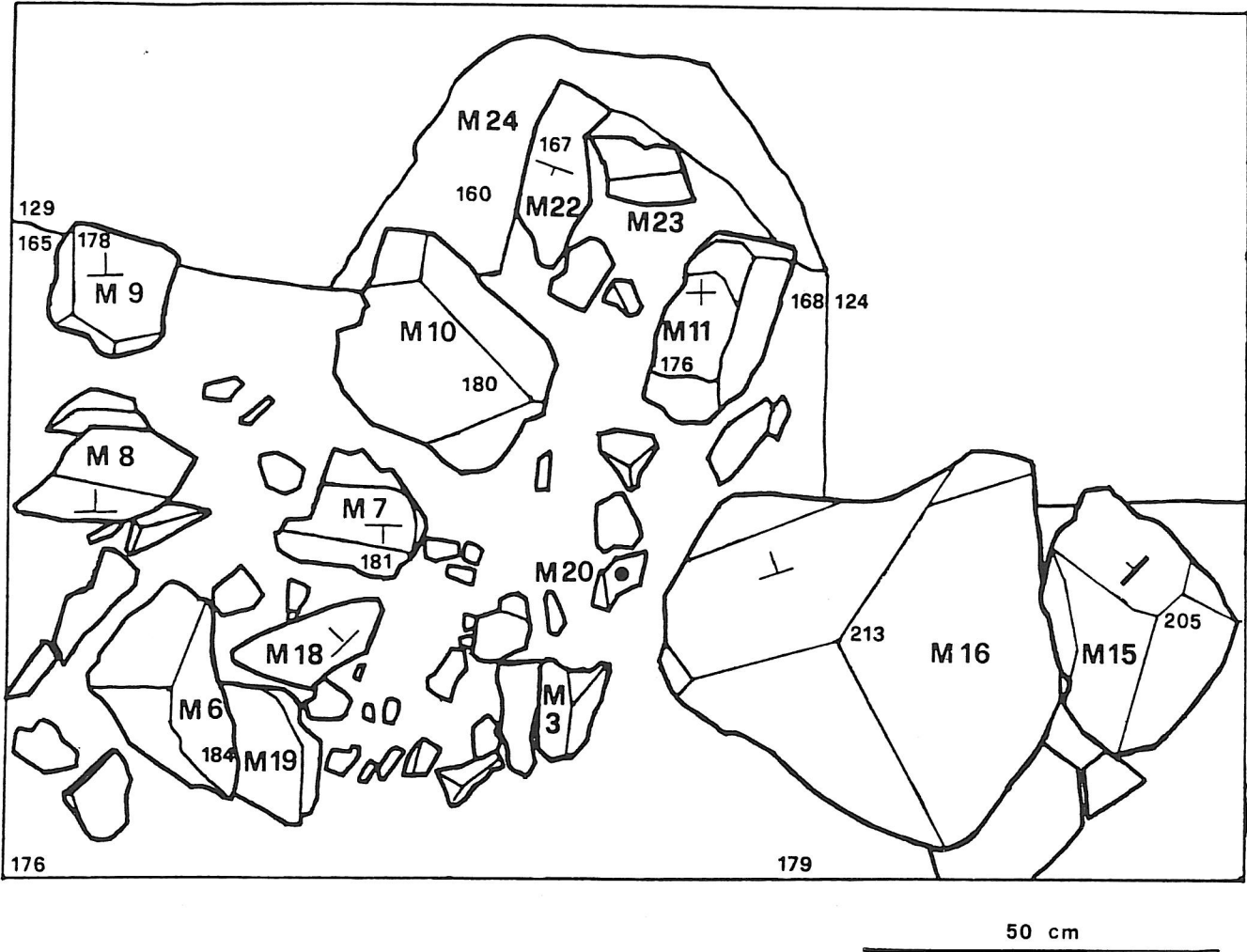


**Matériaux archéologiques de la campagne 1991:** céramique, terre cuite (25:30, 25:125, 25:143) et pâte de verre (22:131, 25:85; dessins par Anna Gattiglia).

18:10 ~ 25:2    22:142 ~ 22:143    13:1 ~ 13:2



**Matériaux archéologiques de la campagne 1991:** reconstruction partielle de deux pots (échelle 1:1, dessins par Anna Gattiglia).



Relevé de détail (échelle 1:10) du toit des décapage 20, à l'Ouest, et 24, à l'Est.

### Chronologie

Les matériaux archéologiques récupérés par la campagne 1991 (bronzes, tessons, perles en pâte de verre) sont tout à fait compatibles avec les bronzes retrouvés auparavant et confirment ainsi la datation déjà proposée pour ce site: bronze final II-III, c'est à dire phase moyenne du bronze final des Alpes Françaises, environ 1050-850 ou 1075-930 av. J.-C.<sup>13</sup>.

Les analyses paléobotaniques actuellement en cours pourront éventuellement identifier des échantillons de charbon de bois indiqués pour une datation par la méthode du <sup>14</sup>C.

### Interprétation

Si l'on compare son aspect actuel avec celui d'autres terrasses environnantes, sur le même versant, la petite ter-

rasse occupée par le site archéologique semble avoir été partiellement épierrée. La couche archéologique paraît d'ailleurs constituée par le même éboulis grossier visible en amont de la terrasse, seulement mélangé à des dépôts colluviaux plus fins et stabilisés, en raison de la pente, sensiblement inférieure qu'en amont. De toute façon, cette terrasse est restée stable depuis le bronze final: le sol ap-

13 A. BOCQUET, M.-C. LEBASCLE, 1983, pp. 35, 75, 92-96; R. VIVIAN, 1991, pp. 97, 157-158.





Détail du secteur Sud de la fouille après le décapage 26: à gauche on voit le fond du refuge de marmotte.

porté a été à peine plus abondant que celui érodé, grâce à l'action stabilisatrice des racines de la couverture herbeuse<sup>14</sup>.

La présence de pots en céramique et surtout de charbons, terre cuite, scories et restes de repas empêche évidemment de penser à une simple cachette ou dépôt improvisé et occasionnel.

Comme l'on a déjà vu aux pages 9-10, aujourd'hui le bois n'arrive pas à pousser sur la Croupe: du moment qu'il est difficile de croire, surtout en

raison de la minceur du sol, qu'il pouvait y réussir autrefois, quand même dans une période climatique plus favorable<sup>15</sup>, il fallait alors apporter le combustible d'en bas, avec beaucoup de difficulté, ce qui contraste nettement avec l'idée de la fréquentation improvisée.

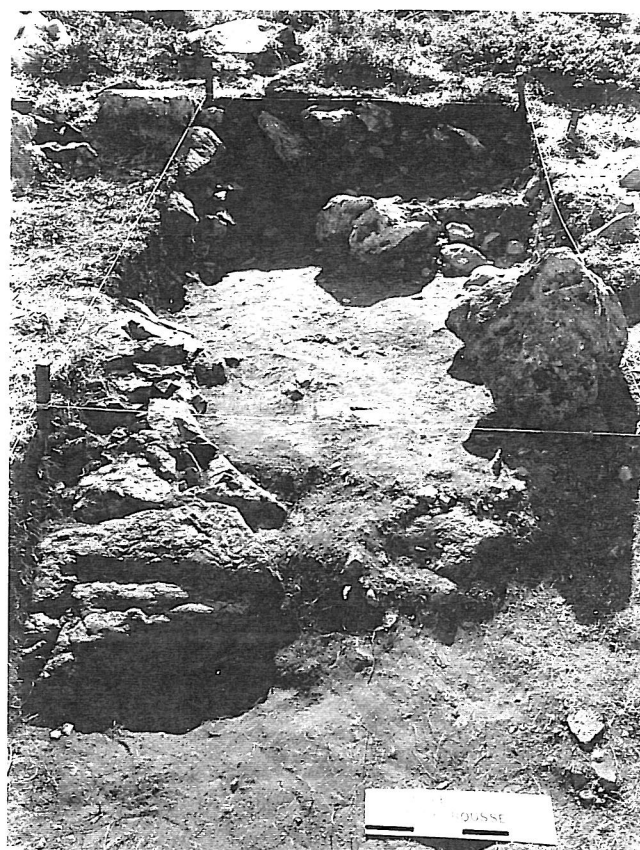
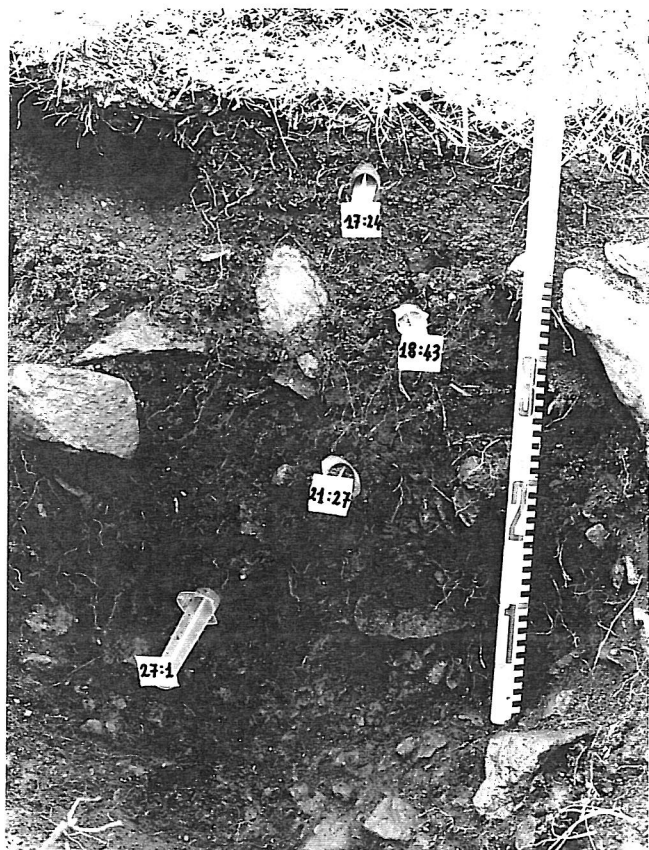
Le haut pourcentage de bronzes cassés *ab antiquo*, réalisés avec un alliage assez mauvais (pauvre en étain?), à côté d'objets entiers caractérisés par contre par la qualité remarquable, évoque l'idée du laboratoire artisanal avec

ses stocks de produits vieux et nouveaux. Les charbons de bois associés aux scories, ainsi que certaines pièces, telles que par exemple la pointe d'un petit ciseau et les chutes de tôle, font également penser aux outils et aux petits travaux de refonte et réparation d'un bronzeur-orfèvre local.

La présence des perles en pâte de verre s'insère bien dans ce contexte: à l'âge du bronze, en effet, la production du verre va de pair avec le traitement du minerai de cuivre ou tout au moins avec la fabrication ou réparation

14 Cf. T. MANNONI, 1970, pp. 52 (notamment la note 4), 60-61.

15 Cf. R. VIVIAN, 1991, pp. 75-100, 150-151, 157-159 et *passim*.



**Prélèvements polliniques** le long de la coupe IV dans les décapages 17, 18, 21 et 27.

**Vue générale de la fouille** à la fin de la campagne 1991.

d'objets à partir de saumons ou objets importés<sup>16</sup>.

Les pots et les restes de repas, associés aux charbons, font penser d'ailleurs à un site d'occupation temporaire (saisonnier?), utilisé plusieurs fois pendant une certaine période, fréquenté par un ou plusieurs individus, bien que non par la totalité de la communauté. Les graines permettent de supposer la culture de plusieurs plantes dans l'immédiat contrebas de la Casse Rousse, probablement dans les alentours du Pied du Col et de l'Arsine.

On sait que dès l'âge du fer la métallurgie est considérée comme une activité artisanale imprégnée de mystère et associée, dans les croyances magico-religieuses, à l'exercice de pouvoirs secrets. La situation écartée de la Croupe de Casse Rousse pourrait donc confirmer pour l'âge du bronze final ce que l'on connaît sur la position sociale des artisans métallurgistes aux âges postérieurs.

Il reste de toute façon à préciser si et, éventuellement, de quelle façon les activités humaines qui se déroulaient à la

Croupe de Casse Rousse pourraient se mettre en rapport avec le filon de chalcoppyrite observé dans la partie basse de la Casse Rousse (cf. à la page 10) ou avec d'autres filons dans un rayon de 5 km, dont l'exploitation est attestée au XIX<sup>e</sup> siècle (Montagne de l'Homme, l'Alpe du Villar-d'Arsène, Chamoissière, les Clochettes)<sup>17</sup>.

### **Perspectives de la recherche**

D'après les résultats de la campagne 1991, la continua-

16 J.-R. MARÉCHAL, 1983, pp. 339-341; J. HENDERSON, 1988.

17 C. LORY, 1860, p. 165; J.-C. BARFÉTY, R. BARBIER, 1976, p. 37; J.-C. BARFÉTY, A. PÉCHER, 1984, pp. 47, 49-50; J. REBILLARD, A. BOCQUET, 1984, pp. 21, 34, 40-41, 43, 47. A ce propos, pour une autre zone du Briançonnais, cf. P. ROSTAN, J.-F. MALATERRE, 1990; A. GATTIGLIA, M. ROSSI, 1992.



tion de la recherche est fort souhaitable.

Il faut d'abord souligner la nécessité de disposer d'un détecteur à métaux.

Dans le domaine de la fouille, il faudra viser à retrouver, par une série de petits sondages, l'emplacement précis des structures d'occupation temporaire jusqu'à pré-

sent seulement devinées (foyer, abri?, tente ou cabane?).

Dans le domaine de la prospection, il faudra retenir les gisements de chalcopryrite dans les environs immédiats du Col du Lautaret (hautes vallées de la Romanche et de la Guisane).

A côté des analyses paléobotaniques, déjà entreprises, certaines analyses de laboratoire, relativement simples, sur les scories, les bronzes et la pâte de verre pourraient fournir des résultats qualitativement importants pour la connaissance de l'âge du bronze alpin.

## Bibliographie

- BARFÉTY J.-C., BARBIER R. (coord.) 1976. *Carte géologique de la France à 1/50.000*, XXXIV-35 798: *la Grave*. Orléans.
- BARFÉTY J.-C., PÉCHER A. (coord.) 1984. *Carte géologique de la France à 1/50.000*, XXXIV-36 822: *S.-Christophe-en-Oisans*. Orléans.
- BATAILLE A. 1964. Une nouvelle découverte dans les Hautes-Alpes. Casse-Rousse. Cachette de fondeur (fin de l'âge de bronze). *Rhodania* 40 (2): 3-21. Vaison-la-Romaine.
- BOCQUET A., LEBASCLE M.-C. 1983. *Metallurgia e relazioni culturali nell'età del bronzo finale delle Alpi del Nord francesi*. Torino.
- COURTOIS J.-C. 1966. Une nouvelle cachette de fondeur de la fin de l'âge de bronze découverte fortuitement dans les Hautes-Alpes, à Villar d'Arène, à 2000 m. d'altitude, sur le flanc nord du massif de la Meije. *Bulletin de la Société Préhistorique Française, Comptes rendus des séances mensuelles* LXIII (4): CXXXIX-CXLI. Paris.
- COURTOIS J.-C. 1968<sup>2</sup>. Une nouvelle cachette de fondeur de la fin de l'âge du bronze découverte fortuitement dans les Hautes-Alpes à Villar-d'Arène, à 2000 m. d'altitude, sur le flanc nord du massif de la Meije. *Découvertes archéologiques de l'âge du bronze et de l'âge du fer dans les Hautes-Alpes 1955-1967. Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*: 31-33. Gap.
- GATTIGLIA A., ROSSI M. 1992. *Les céramiques de l'Abri de Pinilière près de la mine des Clausis (Saint-Véran, Hautes-Alpes). Fouilles 1990*. Torino.
- HENDERSON J. 1988. Glass production and bronze age Europe. *Antiquity* 62 236: 435-451. Cambridge.
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL 1985<sup>2</sup>. *Carte topographique 1:25 000*, 3435 Est: *la Grave, Valloire, Col du Lautaret*. Paris.
- LORY C. 1860. *Description géologique du Dauphiné (Isère, Drôme, Hautes-Alpes) pour servir à l'explication de la carte géologique de cette province*. Paris - Grenoble.
- MANNONI T. 1970. Sui metodi dello scavo archeologico nella Liguria montana (applicazioni di geopedologia e geomorfologia). *Bollettino Ligustico per la Storia e la Cultura regionale* XXII: 49-64. Genova.
- MARÉCHAL J.-R. 1983. *La préhistoire de la métallurgie et ses prolongements*. Avignon.
- MARTIN R. (dir.) 1991. *Les Écrins. Parc National. L'activité du Parc en 1990*. Paris.
- REBILLARD J., BOCQUET A. 1984. Gîtes cuprifères et protohistoire dans les Alpes du Nord. *Bulletin d'Études Préhistoriques Alpines* XVI: 7-48. Aoste.
- ROSSI M. 1990. Arrondissement de Briançon. Histoire du peuplement et paléoécologie humaine holocènes. Prospection-inventaire. *Notes d'Information et de Liaison de la direction des antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur* 7: 37-41, xxxix. Aix-en-Provence.
- ROSSI M., GATTIGLIA A., FAZIO A., LIBERTINI S., VASCHETTI L., DI MAIO M., VIGNA B. 1990. *Prospection-inventaire de l'arrondissement de Briançon (Hautes-Alpes). Campagne 1990*. [Torino, rapport scientifique inédit de 49 pp. et 99 fiches présenté à la Direction des Antiquités de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur].
- ROSSI M., GATTIGLIA A., FAZIO A., VASCHETTI L., DI MAIO M. 1992. *Prospection et inventaire archéologiques du Briançonnais (Hautes-Alpes). Campagne 1991*. Torino.
- ROSTAN P., MALATERRE J.-F. 1990. Saint-Véran, les Clausis - Pinilière. Mine de cuivre (de -3000 à -2000 B.P.). Fouille programmée. *Notes d'Information et de Liaison de la direction des antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur* 7: 34-35. Aix-en-Provence.
- ROUSSET P.-L. 1990. *In litteris* (18.09).
- ROUSSET P.-L. 1991. *In litteris* (03.01).
- VIVIAN R. (dir.) 1991. *Paléo-environnement holocène et archéologie dans les Alpes françaises du Nord et leur piémont*. Paris.



Finito di stampare il 24 aprile 1992 presso Antropologia Alpina, Società Editrice e Centro per la Ricerca e la Documentazione in Scienze Umane, Corso Tassoni 20, I-10143 Torino.



## Le edizioni di Antropologia Alpina

### LA MEMORIA DELLA TERRA

1. BOCQUET - LEBASCLE, *Metallurgia e relazioni culturali nell'età del bronzo finale delle Alpi del Nord francesi*
2. FORMENTINI, *Figure e segni nella pietra. Gli antichi cacciatori*

### I SEGNI DELLA TERRA

1. CHEVALLIER, *Geografia, archeologia e storia della Gallia Cisalpina, 1: Il quadro geografico*
2. CHEVALLIER, *Geografia, archeologia e storia della Gallia Cisalpina, 2: Le radici protostoriche* (in preparazione)
3. CHEVALLIER, *Geografia, archeologia e storia della Gallia Cisalpina, 3: La romanizzazione* (in preparazione)
4. GAGGIA - GATTIGLIA - ROSSI - VEDOVELLI, *Benaco '85. La cultura figurativa rupestre dalla protostoria ai nostri giorni* (esaurito)
5. ROSSI - GATTIGLIA - DI MAIO - PERADOTTO - VASCHETTI, *I petroglifi della bassa Valleorco tra Salto (Cuorgné) e Santa Maria di Doblazio (Pont Canavese)*

### ANTE LITTERAM

1. ROSSI - GATTIGLIA - FAZIO - VASCHETTI - DI MAIO, *Prospection et inventaire archéologiques du Briançonnais (Hautes-Alpes). Campagne 1991*
2. ROSSI - GATTIGLIA - DI MAIO - NISBET, *Fouille de sauvetage urgent à la Croupe de Casse Rouse (Villar-d'Arène, Hautes-Alpes)*
3. GATTIGLIA - ROSSI, *Les céramiques de l'Abri de Pinilière près de la mine des Clausis (Saint-Véran, Hautes-Alpes). Fouilles 1990*

### COEDIZIONI CON L'UNIVERSITÀ DI TOURS

CHEVALLIER (red.), *Peuplement et exploitation du milieu alpin (antiquité et haut moyen âge)*

CHEVALLIER (red.), *Les eaux thermales et les cultes des eaux en Gaule et dans les provinces voisines*

### PERIODICI

*Antropologia Alpina Annual Report*  
vol. 1, 1989  
vol. 2, 1990-1991 (in stampa)

Βιβλίον. *Bollettino quadrimestrale della Biblioteca di Antropologia Alpina* (riservato ai collaboratori del Centro)  
fasc. 1-3 (1990)  
fasc. 4-6 (1991)